



## **LES AGENTS ENVAHISSENT LE CTL DU 29 AVRIL !**

Les sections CGT, Solidaires et FO de la DRFIP 35 avaient demandé le retrait du plan de réformes de structures du DRFIP 35 dont les modalités sont les suivantes.

- Transfert des missions de la trésorerie de Cancale au SIP de Saint-Malo et à la trésorerie de Saint-Malo municipale ;
- Fusion des trésoreries de Saint-Méen-Le-Grand et de Montauban-de-Bretagne et transfert de la gestion comptable et financière de l'hôpital de Saint-Méen-Le-Grand à la trésorerie de Montfort Collectivités ;
- Transformation du Pôle d'évaluation des locaux professionnels (PELP) en service autonome ;
- Fermeture de l'antenne de la Brigade régionale foncière (BRF) située à Brest ;
- Création d'un Service départemental de l'enregistrement (SDE) à Rennes ;
- Fusion des Services de publicité foncière (SPF) de Rennes 2, Rennes 3 et Rennes 4 ;

Ce plan de restructurations a pourtant été mis à l'ordre du jour d'un seul CTL comportant déjà des points importants comme la campagne IR 2016, le bilan 2015 et le budget prévisionnel 2016, ce qui revient à accorder à chacune des restructurations quelques minutes.

Ces restructurations sont présentées sans l'avis des acteurs de prévention qui auraient dû mesurer l'impact des réformes du point de vue de la santé et des conditions de travail des agents. Les mesures de simplification annoncées ne font que rendre encore plus inextricable la situation des contribuables, entreprises ou particuliers, et celle des agents livrés à eux même, face aux applications informatiques censées régler tous les problèmes. De ce point de vue, la télédéclaration obligatoire s'annonce comme un facteur d'augmentation des charges de travail important. Mais comment en débattre lors d'un CTL dont l'ordre du jour permet à peine quelques minutes par point ?

A l'occasion de la reconvoction du CTL, le 29 avril dont la première convocation avait été boycottée par les élus CGT, Solidaires et FO, les sections CGT et Solidaires ont appelé les agents de Rennes à se réunir afin d'interpeller le directeur sur la situation des services.

Une soixantaine d'agents a répondu à cet appel et a envahi le CTL qui avait débuté. Des agents issus des SIE, SIP, PELP, Enregistrement, SCP, liaison rémunérations, CSP Chorus, cadastre étaient présents.

La délégation a d'abord rappelé la revendication du retrait du plan de restructurations du directeur, le plan CANO.

Le directeur a précisé qu'il s'agissait de propositions qui seraient validées ou non par la DG et le ministre .

Se sont alors succédées des interventions de collègues qui ont posé des questions et fait part de leurs fortes inquiétudes sur la vie des services.

## **SIP**

Il a été demandé trois fois au directeur comment il comptait anticiper l'augmentation des charges de travail liée aux nombreux programmes immobiliers en cours dans la Métropole de Rennes ( Via Silva à Cesson, Zac Armorique, Zac Baud Chardonnet, ZAC Madelaine, Euro Rennes..., soit +6000 habitants par an). M CANO a rappelé trois fois le fonctionnement du CTR suppression d'emplois. Chaque année, il élabore un état des lieux des services en fonction des charges respectives des services. Des emplois sont ensuite redéployés en lien avec les suppressions programmées. Il a précisé plusieurs fois que les suppressions d'emplois seront poursuivies. Le DRFiP n'a donc donné aucune réponse sur l'anticipation de l'augmentation des charges.

Suite à l'intervention de plusieurs collègues qui ont tenu à préciser qu'ils étaient agents des Finances publiques et pas informaticiens, le directeur, qui est un ancien DSF, a découvert l'existence de la cellule d'assistance technique internet pour les usagers, qui a été supprimée l'an dernier .

Quant aux double-écrans installés dans les SIP, que les agents ne sont pas sûrs de conserver aux dires de la direction, ils sont censés « faciliter » le travail supplémentaire généré par la mise à jour de la taxe d'habitation automatique via les bailleurs sociaux. C'est une opération lourde qui demande un travail de masse sur des fichiers informatiques pour cette année. Il a été précisé qu'avec les nombreuses applications que sont amenées à utiliser les agents, la conservation des double écrans ne serait pourtant pas un luxe.

## **Suppression de l'enregistrement de Saint Malo et création du futur pôle départemental de (SDE) à Rennes au 1er septembre 2017**

Tous les agents de l'enregistrement de Rennes sont venus exprimer leurs inquiétudes au directeur : augmentation des charges, calibrage des emplois insuffisant, organisation de l'accueil, absorption des stocks avant la mise en place du nouveau service, conséquences RH, nouvelle application métier, la comptabilité. En effet, en quoi le regroupement de deux services actuellement coulés va-t-il améliorer les conditions de travail des agents et leurs missions ?

De nombreuses questions techniques ont été posées et beaucoup demeurent sans réponse. Aucune date de groupe de Travail n'a été communiquée par la direction. La réponse du Directeur : la raison de cette réforme, c'est une obligation de la DG et un meilleur pilotage. Sinon « On viendra vous voir ».

Enfin, le pôle de St Malo bénéficiera certes de l'équipe de renfort avant la création du SDE, mais rien n'est prévu pour les stocks de RENNES, avant le 1er septembre 2017.

## **PELP**

Un agent du PELP a exposé l'augmentation des charges liée aux anomalies générées par la révision foncière.

Ce n'est pas le pilotage unique du PTGC et du PELP qui va améliorer le travail au PELP.

La solution c'est d'affecter des agents formés à la révision des locaux professionnels.

Les géomètres ont d'autres missions, notamment la mise à jour du plan et la RPCU.

Cela démontre une nouvelle fois que la suppression des CDIF était une erreur lourde de conséquences, avec notamment la perte de connaissances et de compétences qui est irréversible.

## **SIE**

De nombreux agents ont exprimé leurs grandes inquiétudes quant à l'exercice de leurs missions. Comme le pôle enregistrement, les SIE sont en passe de devenir des usines à burn-out.

En effet, 4 emplois au SIE de Rennes Sud et 3 au SIE de Rennes Est ne sont pas pourvus.

Cette situation a pourtant été déjà signalée au CTL suppressions d'emplois par les agents eux-mêmes et au CHS-CT.

Et pourtant aucune mesure n'a été prise par la direction. Le directeur n'a même pas daigné aller voir les collègues. C'est inacceptable !

## **Pôle de contrôle des revenus et du patrimoine (PCRP)**

Il a été rappelé à M CANO son autoritarisme sur cette restructuration et son mépris à l'égard des agents.

Au 5ème groupe de travail, le DRFIP a en effet décidé d'une nouvelle organisation sans aucune concertation avec les agents : le PCRP ne sera plus organisé autour de 2 équipes mais autour d'une seule équipe, pas de transfert des agents du PCE. Pourtant encore à ce jour, certains cadres continuent à organiser la cellule en 2 équipes distinctes : une patrimoniale, une DFE. Qui croire ?

La concertation va jusqu'à placer nominativement les agents sur des chaises (tel agent dans tel bureau !)... et bien sûr, toujours sans demander aux agents leurs avis ! Des interrogations demeurent sur de nombreux points : accueil, acheminement des dossiers...

M VIENOT a répondu que ces questions avaient été réglées dans le groupe de travail de janvier. Et que l'affectation des agents sur des chaises était aléatoire. Pourquoi le DRFIP a-t-il alors « balayé » le projet d'affectation présenté ? M CANO n'a donné aucune réponse. La mise en place de cette cellule est prévue pourtant pour le 1<sup>er</sup> septembre 2016 soit dans 4 mois.

## **Accueil**

À des collègues qui ont interpellé le directeur sur les conditions d'accueil des particuliers et des professionnels qui sont déplorables pour les contribuables et les agents

Le directeur s'est contenté de répondre sans en dire plus que « l'accueil sera refundu » ....

Après plus de 2 heures de discussion ininterrompue, la délégation a exigé du directeur qu'il fasse remonté à la DG un PV précis des questions posées par les agents et les réponses apportées. Il a accepté.

Nous avons aussi demandé que le CTL soit annulé. Le directeur a posé la question aux élus des syndicats qui avaient commencé à siéger.

Ces derniers ont décidé de reprendre le cours du CTL. Enfin, nous avons réitéré notre demande de retrait du plan de réformes de structures du DRFIP 35 dit « plan CANO ». Le directeur n'a pas voulu prendre en compte les remarques et revendications portées par les agents avec leurs OS et a donc maintenu son plan. Par conséquent, dans les prochains jours et les prochaines semaines, la section CGT finances publiques 35, avec le syndicat national et les unions locales CGT, continuera à mener l'action contre les restructurations et contre les suppressions d'emplois et pour le service public, dans l'unité la plus large. Aussi se pose donc la question d'un appel à la grève départemental pendant la campagne IR. La CGT Finances publiques 35 soumettra cette proposition aux agents et autres OS.

## **Dernière minute**

Suite à notre action, les directeurs ont rendu visite aux collègues des SIE de Rennes Est et Sud ainsi qu'à ceux du pôle enregistrement et vont organiser une réunion avec les agents du futur PCRP...

Rennes, le 4 mai 2016